

**Annexe 2 à l'addenda n° 2
Amendement n° 2 à la DP**

1. L'annexe B (critères d'évaluation) est supprimée dans son intégralité et remplacée par le texte suivant :

**ANNEXE B – CRITÈRES D'ÉVALUATION
Solution d'automatisation des documents**

| TABLEAU 1 – CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES | | Oui/Non |
|---|---|----------------|
| 1 | <p>La solution de l'entrepreneur doit fournir, permettre et soutenir une solution opérationnelle et complète <u>disponible dans le commerce</u>, devant inclure tous les composants qui contribuent à la composition de l'ensemble ou de certaines parties, tel qu'il est indiqué dans l'appel d'offres et dans les exigences commerciales et non fonctionnelles (compléter l'attachement 1 de l'annexe A). La solution doit être compatible avec l'environnement et les volumes de la CCC (voir l'annexe A – Détails de la DP).</p> <p>Exigence relative à la présentation de la soumission : Le répondant doit démontrer de façon claire que la solution proposée est disponible dans le commerce et prise en charge dans n'importe quel format, qu'il s'agisse d'une solution sur place, hébergée, en nuage ou sous forme de service.</p> | Oui/Non |
| 2 | <p>La proposition du répondant doit inclure des ressources de services professionnels qui, au moment de la clôture de l'appel d'offres, détiennent au minimum une <u>cote de sécurité de niveau « Fiabilité »</u> valide délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). <u>Les soumissionnaires auront jusqu'à la date d'attribution du contrat pour obtenir les habilitations de sécurité nécessaires.</u></p> <p>Exigence relative à la présentation de la soumission : Pour chaque ressource de service professionnel proposée, le nom de la personne, le numéro de dossier de sécurité de la DSIC et la date d'expiration doivent être indiqués <u>ou le notifier s'il est en train d'obtenir l'habilitation mentionnée ci-dessus.</u></p> | Oui/Non |

| TABLEAU 2 – CRITÈRES D'ÉVALUATION NON COTÉS EN FONCTION DU PRIX | | Max. 80 points |
|---|---|--|
| 1. Expérience du gouvernement du Canada, <u>gouvernement provincial ou municipal canadien</u> en matière d'intelligence artificielle (IA) | | XX/10 |
| 1.1 | <p>Les répondants doivent fournir un maximum de cinq (5) exemples pertinents qui décrivent de manière concise l'expérience acquise dans l'application et la mise en œuvre de services technologiques d'intelligence artificielle (notamment le traitement du langage naturel, l'analyse et l'extraction de données structurées et non structurées, y compris l'analyse et la saisie automatisée des éléments de données analysés et extraits) au sein du gouvernement du Canada (y compris les ministères, les agences et les sociétés d'État), <u>ou les ministères, agences et sociétés d'État des provinces et des municipalités canadiennes. Veuillez noter que l'organisation gouvernementale provinciale ou municipale citée en référence doit compter au moins cent (100) employés à temps plein..</u></p> <p>Au moins un exemple <u>doit</u> être un projet en tant que maître d'œuvre dans l'application et la mise en œuvre de l'IA pour le gouvernement du Canada, <u>ou organisme gouvernemental canadien, provincial ou municipal, tel que mentionné ci-dessus.</u></p> <p>Les autres exemples de projets peuvent être une expérience antérieure en tant que maître d'œuvre ou sous-traitant.</p> <p>Deux (2) points seront attribués par projet, pour un maximum de 5 projets.</p> <p>Exigence relative à la présentation de la soumission : Afin de démontrer cette expérience, le répondant doit fournir un résumé écrit du projet. Dans le résumé du projet, le répondant doit fournir les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nom du client et brève description du projet 2. Brève description du type et de l'étendue des services fournis 3. Méthodologie utilisée et résultats 4. Durée du projet, y compris les dates de début et de fin (mois/année à mois/année), numéro de téléphone ou adresse électronique du client de référence dont relevait le répondant, les coordonnées pouvant être utilisées pour confirmer les renseignements fournis | <p>Max. 10 points</p> <p>2 points par projet</p> |
| 2. Plan du projet proposé | | XX/16 |

| TABLEAU 2 – CRITÈRES D'ÉVALUATION NON COTÉS EN FONCTION DU PRIX | | Max. 80 points |
|--|--|-------------------|
| 2.1 | <p>Le répondant doit fournir une ébauche de plan de mise en œuvre du projet conforme à toutes les exigences décrites pour le travail dans l'appendice A (détails de la DP).</p> <p>Exigence relative à la présentation de la soumission – Dans l'ébauche de plan de projet, le répondant doit fournir les renseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un calendrier du projet avec des dates et des heures (2 points) 2. La méthodologie, y compris des renseignements détaillés sur le travail à effectuer (4 points) 3. Une brève description des outils et ressources proposés (2 points) 4. Un tableau de ventilation du niveau d'effort, y compris l'estimation des jours passés avec les ressources du consultant et l'affectation des ressources de la CCC. (8 points) | Max. 16 points |
| 3. Plan d'assistance et de maintenance | | XX/16 |
| 3.1 | <p>Le répondant doit inclure une description de ses services d'assistance et de maintenance, qui doit être conforme à toutes les exigences décrites pour le travail dans l'appendice A (produits livrables de la DP).</p> <p>Exigence relative à la présentation de la soumission – Le répondant doit au minimum décrire les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Procédures de signalement de problèmes et de réponse aux problèmes (5 points) 2. Procédures de communication à l'échelon supérieur (5 points) 3. Disponibilité de l'assistance sur place et à l'extérieur (5 points) 4. Toute amélioration des exigences de base proposée par le répondant (1 point) | Max. 16 points |
| 4. Plan de formation | | XX/16 |
| 4.1 | <p>Description du plan de formation et de la documentation du système du répondant, conformément à toutes les exigences décrites pour le travail dans l'appendice A (détails de la DP).</p> <p>Exigence relative à la présentation de la soumission : Le répondant doit au moins décrire son plan de formation et la documentation du système pour les personnes</p> | Max. 16 points |

| TABLEAU 2 – CRITÈRES D'ÉVALUATION NON COTÉS EN FONCTION DU PRIX | | Max. 80 points |
|--|--|----------------|
| | <p>suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Utilisateurs du système (2 points) 2. Administrateurs du système ou spécialistes techniques (2 points) 3. Développeurs du système (2 points) 4. Rédacteurs de rapports sur le système (2 points) | |
| 5. Capacité à respecter les délais imposés par la CCC | | XX/14 |
| 5.1 | <p>Il est entendu que le calendrier du projet dépendra, dans une certaine mesure, de la date de signature du contrat. Toutefois, il est prévu qu'un mode pilote de la solution d'automatisation soit disponible au plus tard le 1^{er} mai 2024. La solution pleinement opérationnelle sera en exploitation au plus tard le 1^{er} juillet 2024.</p> <p>Exigence relative à la présentation de la soumission : Veuillez répondre en détail à la question relative au respect des dates clés de déploiement indiquées ci-dessus.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Répondre à l'exigence d'avoir une solution en mode pilote au plus tard le 1^{er} mai 2024 (7 points) 2. Répondre à l'exigence de disposer d'une solution entièrement opérationnelle dans l'environnement de production au plus tard le 1^{er} juillet 2024 (7 points). | Max. 14 points |
| 6. Portefeuille de l'équipe | | XX/7 |
| 6.1 | <p>Le répondant doit démontrer l'expérience et les compétences de ses ressources en services professionnels dans la mise en œuvre de projets d'IA. Le répondant doit recommander un minimum de trois (3) ressources de l'équipe de projet qui participeront à la conception, à la configuration et au déploiement de la solution d'automatisation pour la CCC. Les ressources proposées doivent avoir une expérience préalable de la configuration ou du déploiement de la solution technique proposée.</p> <p>Description des rôles :</p> <p>Gestionnaire du projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le gestionnaire de projet est responsable de la coordination, de la livraison et de la qualité de tous les travaux réalisés par le répondant. 2. Le gestionnaire de projet est chargé de coordonner et de rendre compte de tous les éléments de gestion du projet, tels que la planification du temps, | Max. 7 points |

| TABLEAU 2 – CRITÈRES D'ÉVALUATION NON COTÉS EN FONCTION DU PRIX | | Max. 80 points |
|--|---|----------------|
| | <p>l'ordonnancement et le contrôle, l'estimation et la planification des coûts, ainsi que la gestion des risques, tout au long du projet.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Le gestionnaire de projet est chargé d'établir et de maintenir une stratégie de communication claire et opérationnelle tout au long du projet avec toutes les parties prenantes clés du projet. Le gestionnaire de projet doit s'assurer de fournir et de maintenir à jour les coordonnées d'une personne-ressource pour tous les domaines importants du projet, en portant une attention particulière au gestionnaire de projet de la CCC et à chacun des membres de l'équipe de l'entrepreneur. 4. Le chef de projet sera le principal interlocuteur de l'équipe de l'entrepreneur et du chef de projet de la CCC. <p>Responsable technique :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En tant que membre clé de l'équipe de l'entrepreneur, il assume la responsabilité technique principale de la configuration technique globale et des activités de déploiement de la solution d'automatisation des documents proposée. Le responsable technique collabore avec l'équipe du projet de la CCC pour garantir une intégration globale des exigences de la CCC dans la conception et la configuration générales du logiciel. 2. Il est chargé de veiller à ce que les exigences commerciales, les règles commerciales et les flux de travail actuels de la CCC soient configurés et mis à l'essai dans la solution. 3. Il doit veiller à ce que les plans et les cas types appropriés soient élaborés, documentés et exécutés avec succès. En outre, il collabore avec l'équipe de la CCC pour veiller à ce que les essais soient menés à bien et répondent aux critères d'acceptation de la CCC. <p>Analyste opérationnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En tant que membre clé de l'équipe de l'entrepreneur, l'analyste commercial a pour principale responsabilité de veiller à ce que tous les éléments de documents, les exigences commerciales et les règles commerciales soient intégrés à la solution, dans une optique de pratiques exemplaires. 2. Il incombe également à l'analyste commercial de travailler en étroite collaboration avec le chef de projet, le responsable technique et l'équipe de la CCC afin de | |

| TABLEAU 2 – CRITÈRES D'ÉVALUATION NON COTÉS EN FONCTION DU PRIX | | Max. 80 points |
|--|---|----------------|
| | <p>s'assurer que la solution proposée tient compte des résultats attendus par la CCC dans le cadre de ce projet.</p> <p>Autres membres de l'équipe :</p> <p>1. Autres membres clés de l'équipe de projet qui seront nécessaires.</p> <p>Exigence relative à la présentation de la soumission : Le répondant doit fournir une liste des noms de toutes les ressources de l'équipe de projet, y compris le curriculum vitae (CV) de chaque ressource et les projets pertinents, démontrant les éléments suivants :</p> <p>1. Gestionnaire de projet : Minimum de dix (10) ans de gestion de projets de mise en œuvre d'IA ou de logiciels de taille similaire, avec une certification PMP, PRINCE2 ou équivalente. (2 points)</p> <p>2. Responsable technique : Expérience de la direction des activités de configuration technique et de déploiement de la solution d'automatisation des documents proposée. Les certifications pertinentes doivent également être jointes au dossier de candidature. (2 points)</p> <p>3. Analyste commercial : Expérience dans la collecte et la documentation des processus commerciaux et des exigences. Les certifications pertinentes pour l'application et l'analyse commerciale (par exemple, Lean Six Sigma, CBAP) doivent également être incluses. (2 points)</p> <p>4. Autres membres de l'équipe de projet, le cas échéant : Au moins une (1) expérience de projet dans la mise en œuvre de la solution proposée par le répondant. (1 point)</p> | |
| 7. Soutien aux groupes sous-représentés | | XX/1 |
| 7.1 | <p>Le gouvernement du Canada a concentré ses efforts sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) et souhaite mieux comprendre comment ses programmes, y compris les services de la CCC, profitent à ses clients, en particulier ceux qui sont détenus ou dirigés par des membres de groupes sous-représentés. En réponse à cette priorité du gouvernement, la CCC a commencé à recueillir des données sur la composition des groupes sous-représentés au sein des structures de propriété et de direction des entreprises qu'elle soutient.</p> | Max. 1 point |

| TABLEAU 2 – CRITÈRES D'ÉVALUATION NON COTÉS EN FONCTION DU PRIX | | Max. 80 points |
|--|---|----------------|
| | Exigence relative à la présentation de la soumission : Veuillez expliquer en détail si la constitution de votre équipe de projet inclut la composition de groupes sous-représentés dans les structures de propriété et de direction en tant que maître d'œuvre ou sous-traitant. | |
| | TOTAL POUR LES EXIGENCES COTÉES – XX/80 | |

Pour être acceptable d'un point de vue technique, la proposition doit obtenir une note minimum de 56 points sur 80 points (70 % – répond aux exigences énoncées). Une proposition qui n'obtient pas cette note sera exclue du processus.

| TABLEAU 3 – ÉVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX | | XX/20 points |
|--|---|----------------|
| 1 | Fournir le prix des services professionnels pour la configuration et la mise en œuvre de la solution (y compris la formation). Veuillez utiliser le tableau (Tarification – Développement) qui se trouve dans la section 1 de l'appendice B – Formulaire de tarification. | Max. 12 points |
| 2 | Fournir un prix pour les frais de licence annuels. Veuillez utiliser le tableau (Tarification – Développement) qui se trouve dans la section 1 de l'appendice B – Formulaire de tarification. | Max. 3 points |
| 2 | Fournir le prix de l'assistance et de la maintenance annuelles pour une période de trois ans. Veuillez utiliser le tableau (Tarification – Maintenance) qui se trouve à l'annexe 1 de l'appendice B – Formulaire de tarification. | Max. 3 points |
| 3 | Fournir des taux horaires comme base pour tout besoin supplémentaire ponctuel pour une période de trois ans. Veuillez utiliser le tableau (Tarification – Taux horaires) figurant à l'annexe 1 de l'appendice B – Formulaire de tarification. | Max. 2 points |

Les trois (3) répondants qui se classeront en tête seront invités à faire une présentation à l'issue de l'évaluation.

| TABLEAU 4 – PRÉSENTATION | | MAX. 20 POINTS |
|--------------------------|--|-------------------|
| | <p>Les démonstrations seront notées sur un total de 20 points. Les éléments suivants seront notés pendant la démonstration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sept (7) points : Facilité d'utilisation de la solution et expérience de l'utilisateur • Dix (10) points : Capacité à démontrer la reconnaissance et la saisie des données provenant des documents de la CCC (les détails seront fournis aux répondants sélectionnés). • Trois (3) points : Capacité à répondre aux questions de la CCC. | XX/20 |

**Attachement 1 à Annexe B
Formulaires**

Formulaires d'Exemple de projet

| Expérience du gouvernement du Canada, <u>gouvernement provincial ou municipal canadien</u> en matière d'intelligence artificielle (IA) | |
|---|-------------------------|
| N° d'exemple | |
| Nom du client: | |
| Titre du projet: | |
| Rôle (maitre d'œuvre / sous-traitant) | |
| Durée du projet: | |
| dates de début et de fin | mois/année à mois/année |
| Nom du contact: | |
| Téléphone: | |
| Courriel: | |
| Brève description du type et de l'étendue des services fournis : | |
| | |